

COMITE DE VILLAGE DE CASSY

COMPTE-RENDU de la réunion n° 6 du vendredi 29 avril.

Présents :

Au titre de la Municipalité : Mr Pascal Mercier, Maire-Adjoint à la vie locale et à la communication lequel avait répondu à notre invitation

Pour le Comité de Cassy : Mmes Sagnac et Cohadon-Brieff et Mrs Gonnord, Léger, Lechalupé.

Absente excusée : Mme Darenne, élue référente

1 – reporting des réunions auxquelles j’ai participé :

1 – 1 – Commission paritaire des Marchés du jeudi 10 mars

- Présentation du règlement du marché municipal après modification
- Proposition de reconfiguration du marché pour les emplacements des abonnés
- Situation du marché d’été du mercredi matin à Tausat

Après un bon démarrage la première année, la fréquentation est en nette baisse et non satisfaisante. Ce marché est maintenu « en test » pour cet été. Une décision définitive sur sa reconduction sera prise après un bilan de situation.

- Marché de Cassy

Mr Durou, Chef de la Police Municipale présente les améliorations de stationnement prévues. Nous en avons eu la primeur lors de notre réunion de décembre.

Dans les projets, le transfert est toujours d’actualité avec une possible halle comme à Biganos ou Mios, et selon le souhait des commerçants avec une bonne visibilité depuis la route du Bassin.

En l’état rien de concret , toujours à l’étude

1 – 2 – Conseil Municipal du mardi 12 avril

Celui-ci concernait tout particulièrement le vote des budgets. Le C.R. des 32 délibérations paraîtra sur le site de la Mairie.

En ce qui concerne notre mission de relais, 2 points importants :

A – Pour les Associations, depuis le 1^{er} janvier une réglementation précise et écrite qui se traduit par la signature de Conventions de partenariat, et/ou d’utilisation de salles communales et la mise à disposition de matériel et de véhicule.

B – la délibération n° 32 concernant directement les secteurs de Mouchon et de Pichot ; Le POS étant redevenu la règle en attendant le nouveau PLU, et afin de permettre la réalisation de projets d’aménagements, il a été voté une modification simplifiée.

Cela ne modifie par le contour des zones actuellement 1NAs et NAY de la zone mais juste le règlement intérieur qui en définit l'utilisation.

Par exemple en définissant une zone d'activités de loisirs à mouchon (avec transfert du stade et des tennis) et à Pichot une zone d'activité médicale et un lotissement communal pour primo-accédants.

Pour voir le zonage (inchangé) , consulter sur le site : Urbanisme/PLU Pos/révision simplifiée POS n° 4 pour Mouchon et 6 pour Pichot.

1 - 3 - Comité de pilotage CONSULTATIF du futur PLU du 25 avril

Ainsi que nous l'avions à plusieurs reprises exprimé, notre village n'était pas représenté, les 3 autres villages l'étant, alors que nous représentons 38 % des Administrés Electeurs. (Lanton 38 %, Taussat 18 %, Blagon 6 %)

Satisfaction nous a été donnée et j'ai pu assister à la 3^e réunion mais Taussat reste majoritairement représentée ce qui déséquilibre de facto les échanges.

Celle-ci n'a pas été très productive et portait essentiellement sur l'identification des éléments patrimoniaux de la Commune et à donné lieu à des projections de photos de maisons.....de Taussat principalement.

Le manque de documents de travail (C.R. de la précédente réunion, absence du règlement écrit proposé par le Cabinet d'études, etc....) n'ont permis aucune avancée sur le fond.

Une prochaine réunion se tiendra après que les Elus eux-mêmes aient travaillé sur le projet et seulement alors pourra intervenir un échange constructif et une idée du zonage.

Pour Cassy, j'ai remis une note environnementale sur les points essentiels

- la zone littorale, la bande inconstructible des 100 m et les zones submersibles (en attente de Plan de prévention) et dans cette même zone

- la question cruciale pour nous de l'avenir du terrain de Ker Breton qui doit laisser la vue

(promoteurs à l'affût) mais la position de la Mairie est « sursis à statuer » et création de zones spécifiques portuaires valable pour Taussat et Fontainevielle.

- la mise en valeur de la zone professionnelle du port à l'image de Biganos et Audenge

- la préservation des coulées vertes qui nous délimitent : Berle de Cassy et Berle du Renêt

- préservation de l'environnement du golf

- le prolongement ou la création de cheminements doux pour relier les différents centre d'intérêts de la commune en pensant tout particulièrement aux enfants

(école/Stade/zone de loisirs etc...)

- trouver une vraie solution sécuritaire à la hauteur du feu de Cassy

- zoner le marché afin de nuire à aucun riverain et en assurer la sécurité en cas d'urgence

Rappel : les éléments du projet d'urbanisme sont exposés dans le hall de la Mairie

2 – Site Internet

Actuellement en refonte complète .

Nous insistons une fois de plus sur l'importance de mettre en ligne la charte des Comités de Villages et attendons avec impatience les mises à jour et remises en ligne d'éléments importants comme par exemple les membres des Commissions etc...

3 - Festivités à Cassy

- déstock'art le WE du 1^{er} mai

- la fête de la Turlutte organisée par le Comité des fêtes le **5 juin** prochain

4 – Questions diverses

récurrentes : la vitesse, les incivilités, les toilettes publiques.

Michèle Cohadon-Brieff
Présidente et rapporteur